

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 52

Artikel: Le Nouvel-An
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Léman, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
étranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le Nouvel-An.

Etes-vous comme moi, amis lecteurs, moi je me rappelle par le nez. Ainsi, je ne puis penser à Pâques sans respirer à pleines narines l'odeur de la terre en fermentation, de la sève qui monte victorieuse et gonfle les bourgeons. La Pentecôte sent les *goltrauses* à l'odeur lourde et capiteuse. Au Jeûne, je respire l'odeur fine des gâteaux aux pruneaux, quand ils sortent tout chauds de la gueule embrasée du four — un vrai délice, ma chère. Noël, c'est le parfum vigoureux et fort de la *dare*, mêlé à l'arôme subtil de la cire. Oh ! la bonne odeur qui flotte dans la maison, vous poursuit à la rue, et vous permet d'emporter dans les narines un souvenir du foyer. Le Nouvel-An, hélas, c'est l'odeur de la mangeaille, de la victuaille, de la cochonnaille, de la buvaille et.... de la *godaïle*.

Aimez-vous le Nouvel-An ? Moi, pas, et sans la délicieuse semaine qui le précède, je ferais volontiers comme les marmottes qui, roulées dans leur foin, rêvent à la belle saison.

Que la langue française est donc pauvre. Elle appelle le Nouvel-An une *fête*, tout comme Pâques ou la Pentecôte. Heureusement que notre belle langue vaudoise est bien plus riche. Pour elle, Noël est une fête, le Nouvel-An n'est qu'une *fregâize*, une vulgaire *fregâize*.

Ah ! par exemple, c'est une solide *fregâize* ! Il suffit, pour s'en assurer, de contempler les dévautures des charcutiers et autres marchands de comestibles. Quelle orgie de jambons, de saucisses, de pâtés, de volailles. Tout ce que l'imagination de l'homme a inventé pour pervertir le goût se trouve réuni là. Les oies dodues y étaient leur graisse mal-saine à côté des fromages à moitié vivants. C'est une odeur de salaison, de fourniture, de marée, qui vous prend à la gorge et vous donne la nausée... à moins qu'il ne vous fasse venir l'eau à la bouche.

Ce qui rachète cet inconvénient, c'est l'aspect de nos rues. De Noël au Nouvel-An, c'est une semaine exquise. Ces quelques jours font disparaître l'ennui que les 360 autres ont accumulé sur votre tête. Que de jolies scènes à observer dans cette foule qui déborde des trottoirs, envahit, comme un flot sans cesse renouvelé, nos magasins. Dans cette cohue de gens chargés de petits paquets, il est intéressant de chercher à deviner les pensées obstinément cachées derrière les crânes épais :

Ici, c'est un jeune paysan qui rêve d'offrir quelque chose à sa *gaillarde*... Quelque chose d'utile, cela va sans dire : quand on pense à se mettre en ménage, on ne va pas dépenser son argent à des *bricoleries*. Il hésite entre un beau parapluie et une douzaine de mouchoirs de poche. Allons, c'est le parapluie qui l'emporte : au moins, ça peut servir à tous les deux... Il n'y a plus qu'à marchander.

Voilà, de l'autre côté de la rue, un jeune cadien qui est dans les mêmes dispositions ; mais il s'est arrêté devant le bijoutier... Que faut-il offrir ? Une broche ?... non pas, cela pique l'amitié, une petite bague plutôt...

Regardez cette vieille dame qui remorque derrière elle trois ou quatre commis chargés de paquets. Pour sûr, c'est une grand'maman *gateau*, ou une de ces bonnes vieilles tantes, vraie providence des familles nombreuses.

En voici une autre qui, d'un air râche achète un cadeau :

— Donnez-moi ce que vous avez de meilleur marché en ce genre. C'est pour ma domestique !

Brrr... la pauvre fille ne doit pas filer des jours tissus de soie avec ce vieux gendarme...

Tiens... regardez de ce côté. Ils sont là une bande de garçons et de filles pressés contre la devanture du bazar... Les garçons ont des blouses, des pantalons de drap du pays, et les deux mains au plus profond leurs poches. Les filles ont de lourdes robes de milaine, des *devantiers* de cotonne et des *crêpines* bariolées. Tous ont de bons cache-nez rouges ou roses, d'où sortent des joues comme des *courgerons*.

Qu'est-ce donc que cette troupe ? Ni plus, ni moins qu'une députation solennelle de l'école de X, qui vient acheter le cadeau du régent ou de la maîtresse. Ce qu'il a fallu intriguer tout l'hiver pour se faire confier cette mission délicate !... et maintenant les voilà bien embarrassés :

— Entre-voi, toi, qui es le plus grand.

— Ma fi, non. Entre, toi, qui es le premier de l'école.

— Il faut que ça soit un garçon, pour la bonne façon.

— Pas tant d'affaires. Allons-y. On ne veut pas nous manger.

Les voilà dedans, mais cela va être long ! Nos petits paysans savent déjà que, quand on paie, on a le droit de choisir, et on leur a bien répété de se méfier, de ne pas se laisser *endieuser*. Le cadeau devra remplir bien des conditions. Il devra coûter juste la somme qu'on veut y consacrer, et obtenir l'approbation de tous les délégués.

Enfin, le choix est fait. Tandis qu'on l'enveloppe, le plus grand de la bande dénoue son mouchoir, ou sort d'un immense porte-monnaie de famille la somme qu'il aligne pièce après pièce, au bord du comptoir.

— Ça va-t-il comme ça ?

Les braves petits Joratiers s'entrent pour prendre un verre comme de grandes personnes, avant de rentrer chez eux, tout fiers de ne pas s'être fait rouler par les gens de la ville.

Et les scènes se succèdent amusantes ou tristes. Ah ! par exemple, le Décalogue est joliment violé.

« Tu ne convoiteras point, » dit-il, et l'on en voit de ces regards de convoitise s'accrocher aux étalages : petites filles qui grelottent sous leurs maigres vêtements et qui regardent avec envie les belles poupées ; jeunes filles qui courrent, le carton au bras, les pieds dans la boue, et que la soie et le velours attirent invinciblement ; pères de famille, aux bras cassés par le travail, et qui songent devant la vitrine d'un

bijoutier à ce qu'un peu de cet or pourrait faire de bien.

— Je vous la souhaite bonne et heureuse !
— Merci, pareillement. Tous mes vœux, ainsi qu'à Madame !

Oh ! l'insipide formule ! A tous ces importuns, presque des inconnus qui nous secouent le bras en nous regardant avec de gros yeux ravis, on a envie de dire :

— C'est bon, fichez-moi la paix !

Et il faut, sous peine de passer pour un ours, prendre son visage le plus souriant, être aimable, bien heureux encore si, à ces souhaits, ne viennent pas s'ajouter des effusions sentimentales. Oh ! les embrassades du Nouvel-An ! En voilà une corvée !

Quelle drôle de chose que l'humanité. On devrait pleurer sur l'année qui s'en va, et qui en somme n'a été ni meilleure, ni pire que ses devancières. Au lieu de cela, on fête l'année qui vient et qui apporte peut-être le malheur. On a fait un pas de plus vers le néant, et, au lieu de s'en attrister, on s'en réjouit. Faut-il que l'espérance soit tenace au cœur de l'homme !

Et quelle fête que celle-là ? Pour les gens comme vous et moi, les gens posés, c'est une occasion de se trouver en famille. La veille, on a fait un tour de ville, admirant les étalages. La maman a sorti sa fourrure, le papa son gros surtout. Les petits sont enfouis jusqu'au nez dans les tichus et les écharpes, et, pour ne pas se perdre, on s'est pris bravement par la main. Ah ! la bonne promenade ! On a admiré les masques, les montagnes d'oranges sur la Riponne, on a pris part au concert de mirlitons. A minuit, après avoir entendu les *belles cloches*, souhaité à chacun ce que l'on désire pour lui, sorti ses cadeaux, on s'en va se coucher tranquillement. Et le lendemain, comme on se sent heureux chez soi, au milieu de la marmaille qui pousse des cris de joie !

Pour beaucoup d'autres, le Nouvel-An, c'est le triomphe de l'indigestion. Une nuit passée à boire, une journée passée à manger ; pour beaucoup de gens, voilà le Nouvel-An. Des maisons s'échappent des odeurs de graillon qui, pendant des semaines, vous poursuivront et vous feront chavirer le cœur. La moitié des gens que vous rencontrerez ont les yeux hors de la tête, le teint rouge, la lèvre baveuse.

Dame, on a ingurgité pendant toute la nuit qui vient de s'écouler les liquides les plus divers.

Cette nuit, pour certains cafetiers, c'est le plus beau jour du monde. Par de savants coupages ils sont arrivés à faire boire tout le mauvais vin qui se trouvait dans leurs caves. Comment voulez-vous qu'à cinq heures du matin on puisse se rendre compte de ce qu'on boit.

Et le lendemain on se lève — quand on s'est couché — dans un état à faire pitié. Il ferait bon rester tranquillement dans son lit, à reposer sa pauvre tête endolorie, mais non, le

1^{er} janvier a ses devoirs. Il faut recommencer. Et l'on va s'asseoir sans appétit devant un festin plantureux auquel on touche du bout des lèvres.

On a commencé en fêtant la Saint-Sylvestre, on pourrait bien finir en fêtant la Sainte Camomille.

PIERRE D'ANTAN.

L'institution du corps des Cent-Suisses
par Charles VIII.

Il y a un certain temps, un de nos abonnés nous écrivait quelques lignes pour nous demander de bien vouloir lui indiquer exactement l'origine de la création du corps des *Cent-Suisses*, attaché à la personne des rois de France.

Nous avons ajourné jusqu'ici toute réponse, n'ayant pu nous procurer à ce sujet des renseignements précis.

Enfin, l'autre jour, en parcourant par hasard un des volumes de l'*Histoire militaire de la Suisse, et celle des Suisses dans les différents services de l'Europe*, par M. May, de Romainmôtier, nous y avons trouvé la reproduction de l'acte instituant la *Compagnie des Cent-Suisses*.

Charles VIII, fils de Louis XI, ayant pu faire renouveler, dès le commencement de son règne, l'alliance offensive et défensive conclue par son père avec les huit cantons suisses, en 1474, obtint plusieurs levées d'hommes en Suisse, pendant les différentes guerres qu'il eut à soutenir. Ces auxiliaires lui rendirent les plus grands services et firent preuve, maintes fois, d'un courage, d'une bravoure allant jusqu'à l'héroïsme. Aussi, rempli d'admiration pour de si vaillants soldats, ce monarque voulut leur confier la garde de sa personne; et il institua à cet effet, en 1496, une troupe de cent Suisses, en lui accordant de nombreuses prérogatives. Ce corps fut désigné sous le nom de *Compagnie des Cent-Suisses*.

Voici ce que dit, à ce propos, l'ouvrage de M. May :

« Cette compagnie fut instituée sous Charles VIII, en 1496, quoique l'état militaire de France place son institution en 1481, sur des traditions qui ne sont constatées par aucune preuve authentique. L'acte de Charles VIII, daté de Lyon, du 27 février 1496, s'exprime ainsi :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut. Comme pour conduire, gouverner et faire servir les Cent hommes de guerre Suisses, de la nation des anciennes Ligue des Hautes Allemagnes, lesquels puis n'aguerres avons ordonné avoir et entretenir à l'entour de nous, pour la garde de notre Personne, oultre nos gardes ordinaires, etc., etc.

Ce monarque nomme Louis de Menthon, chef et capitaine des dits cent hommes de guerre de la dite nation, ainsi par nous nouvellement ordonnés estre mis sus pour notre dite garde.

» Cet acte, ajoute M. May, fixe incontestablement l'époque de la création de cette compagnie. »

M. May donne ensuite de nombreux détails sur le corps des Cent-Suisses, sur son service de garde, son costume, ses priviléges. Nous en extrayons les passages ci-après, reproduits textuellement :

La compagnie est comptée au nombre des troupes de la garde intérieure du palais; a le rang immédiatement après les quatres compagnies des gardes du corps; fait le même service, et partage avec elles les salles des gardes.

Un des Cent-Suisses est toujours de garde aux endroits où les sceaux du roi sont déposés.

Cette compagnie a quatre uniformes différents : le premier, pour les cérémonies, est un pourpoint et des hauts de chausses bleus à l'antique, telles

que les Suisses en portaient autrefois, lesquels sont entaillés de taffetas incarnat et bleu par opposition; une toque de velours noir, garnie de plumes blanches, et surmontée d'une cocarde de même couleur, une fraise gauderonnée à denticles; un ceinturon aussi à l'antique, bordé de franges en soie, à la livrée du roi, de même que la frange qui borde leurs gants blancs, et la rosette de rubans sur leurs souliers; bas blancs.

Le second uniforme est : habit bleu de roi, doublure, parement, veste, culotte et bas rouges avec un bordé d'or, boutonnieres d'or jusqu'à la poche, un grand galon d'or ajouté au bordé d'or sur la manche, ceinturon galonné d'or et chapeau bordé de même.

Quand le roi prend le deuil, les officiers et bas-officiers sont vêtus de noir. Et avec ces trois uniformes, la compagnie est armée d'une pertuisanne ou hallebarde, et d'une épée fort longue, avec une garde et une poignée plus grande que d'ordinaire et de cuivre doré.

Lorsque les Cent-Suisses suivent le roi à l'armée, ils portent un habit bleu de roi, doublure, collet, parement, veste et culottes rouges; l'habit et la veste bordés en or; guêtres blanches; bonnet d'ours noir, garni en bleu et bordé en or; giberne galonnée d'or. Cette compagnie est armée pour lors d'un fusil à bayonnette et d'un grand sabre, faisant le service de grenadiers, avec le régiment des gardes-Suisses.

Le drapeau de cette compagnie est de quatre quarrés bleus; le premier et le troisième ont un L couronné en or; le sceptre et la main de justice passés en sautoir, noués d'un ruban rouge. Le second et le quatrième quarré, ont une mer d'argent, ombrée de vert, flottante contre un rocher d'or battu par les vagues des quatre vents. La croix blanche sépare les quatre quarrés, avec cette inscription : *Ea est fiducia gentis.*

Les fins dégustateurs.

Les grands négociants en vins et les principaux courtiers des pays de vignobles savent apprécier les vins avec une étonnante précision.

Il est cependant très délicat et très complexe cet art de la dégustation. Lorsque la liqueur sort à peine du pressoir, il faut juger ce qu'elle sera dans cinq, huit, dix ans, établir un cours d'après son avenir probable. Il faut avoir le goût assez sûr pour ne pas être trompé par les vendeurs de mauvaise foi.

La dégustation des vins vieux offre bien d'autres nuances. Pour les maîtres en cet art, il n'en est pas d'insaisissables.

Celui qui serait admis à certains dîners entre grands connaisseurs, assisterait à un curieux spectacle. Ces savantes agapes sont fréquentes dans le haut commerce. Les plus rares trésors de la vigne, les vins devenus introuvables y circulent à profusion. Chaque nouvelle bouteille que l'amphitryon fait circuler est accueillie au milieu du silence. On se recueille en flairant son verre, en le faisant miroiter aux feux du lustre. On y trempe gravement ses lèvres. Le plaisir a quelque chose de solennel.

Il s'agit ensuite de donner son appréciation, d'indiquer le cru et l'année. Les opinions se croisent; chacun émet son avis en l'appuyant sur des raisons, sur des exemples.

L'amphitryon, souvent perfide, tend des pièges, essaie d'égarer ses hôtes; mais s'il y réussit, l'honneur est sauf; il y a quelquefois des erreurs, jamais des hérésies.

Nous avons entendu raconter le fait suivant, sur un négociant, mort depuis plusieurs années, qui passait pour le plus infaillible dégustateur de Bordeaux.

M. X... se faisait fort de désigner le cru et l'année de n'importe quel vin classé dans la Gironde. Ses arrêts étaient articles de foi. Nul n'eût pu l'accuser de s'être trompé.

Cette science avait tourné chez lui à la monomanie. Ce n'était plus un homme, c'était un odorat et un goût; il ne vivait pas, il dégustait.

Un jour, son tilbury accroche un tombereau.

M. X... précipité contre une borne, reste étendu sur le pavé, le crâne fendu. On le transporta dans une maison voisine, et, en attendant l'arrivée d'un médecin, quelqu'un proposa de laver la blessure avec du vin vieux. Le maître de la maison court à sa cave et revient avec une bouteille poudreuse. On imbibé un linge. Un sillon de vin coule le long de la joue du mourant et va se perdre dans un coin de sa bouche.

M. X... était toujours sans connaissance. Tout à coup, ses narines frémissent, ses lèvres s'agitent faiblement. On s'approche, on prête l'oreille pour recueillir ses dernières volontés, et l'on entend une voix, déjà râlante, murmurer ces mots :

« Pichon-Longueville, 1843. »

M. X... avait dit juste.

Dépenses de poche.

Il y a une foule de gens qui, s'ils faisaient, au bout d'un certain nombre d'années, le *compte de leurs petites dépenses de poche*, seraient réellement étonnés, et bon nombre éprouveraient de vrais regrets en songeant à ce qu'ils posséderaient s'ils avaient fait un meilleur emploi de leur argent.

Il n'est pas ici question des prodiges, de ceux qui passent jour et nuit leur temps dans les établissements publics, mais plutôt de celui qui, journallement, s'accorde le plaisir de prendre, au café, un apéritif avant son dîner, un vermouth, par exemple, puis, la tasse et quelques cigares après ce repas, pour activer la digestion; enfin, un verre de vin dans le cou rant de l'après-midi ou de la soirée.

Faisons, au prix du jour, le compte de la dépense à la fin de la journée: vermouth, 20 c.; tasse de café, 20 c.; quatre cigares, 20 c.; demi-litre de vin, 60 c.; total, 1 fr. 20, somme qui n'est pas énorme.

Multiplications par 365 jours, nous arrivons au joli chiffre de 438 francs au bout de l'année.

Nous laissons de côté toutes les dépenses extraordinaires faites le samedi soir, l'après-midi d'un dimanche pluvieux, etc.

Admettons maintenant que celui qui a contracté ces habitudes ait commencé à l'âge de vingt ans, et voyons ce que cette dépense annuelle de 438 francs serait devenue, si, à la fin de chaque année, elle avait été placée au 5% et qu'on ait laissé accumuler les intérêts.

Elle se serait élevée :

Au bout de 5 ans, à	Fr. 2,418 84
» 10 »	5,500 69
» 15 »	9,440 65
» 20 »	14,469 15
» 25 »	20,886 93

Ainsi, arrivé à l'âge de 45 ans, il aurait à sa disposition un capital de 21,000 francs environ, qui, très probablement, lui serait fort utile.

Un souvenir de nos vieilles avant-revues. — Un de mes oncles, qui allait passer dans la landwehr, ne se souciait guère de faire la dépense d'un nouvel uniforme pour remplacer le sien qui avait subi de grandes avaries à l'abbaye des grenadiers de Lausanne. Cet uniforme n'était absolument plus mettable.

Néanmoins, il fallait se présenter une dernière fois à l'avant-revue. Comment faire ?

Dans ce temps-là, il était avec la discipline militaire des accommodements. L'avant-revue ayant lieu sous la Grenette, mon oncle, qui était de la troisième compagnie, s'entendit avec un ami appartenant à la première. Celui-ci arriva en grande tenue, passa le premier devant le bureau et alla rejoindre mon oncle qui attendait dans une allée voisine.

Ils effectuèrent l'échange d'habits, et l'ami rentra tranquillement à la maison, tandis que